

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 19

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 19.

Lausanne, le 2 Octobre 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — Société militaire fédérale. — Frey-Hérosée. — Manœuvres d'automne 1873 de la 29^e division allemande. — Nouvelles et chronique.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous commençons aujourd'hui la publication de quelques-uns des travaux présentés à la dernière réunion générale d'Arau. Voici d'abord le rapport d'office de M. le major fédéral de Hallwyl, rapporteur du comité :

Chers camarades ! Je dois commencer par des excuses à deux égards : D'abord mon rapport sera particulièrement court, puis parce qu'il s'écartera des formes ordinaires et des prescriptions des statuts. Je me propose entr'autres, au lieu de vous soumettre le rapport habituel sur le développement de notre militaire et sur l'activité des sections pendant les deux années écoulées, d'aborder quelques points qui nous touchent de près soit comme société soit comme individus.

A la question : « Quels sont nos points principaux d'infériorité (car nous en avons d'autres encore) vis-à-vis des armées voisines, d'Allemagne, par exemple », je réponds :

En ce qui concerne les troupes : Manque de pratique des formes tactiques, et, dans l'infanterie, manque en outre de pratique dans l'usage de son arme.

En ce qui concerne les officiers : La non-existence d'un corps d'officiers en temps de paix. Il nous manque l'embigadement fixe, l'organisation active, la cohésion permanente. Même aujourd'hui ici, nous figurons comme membres d'une société ; nous formons une libre assemblée, dont le caractère civil n'est pas altéré par l'uniforme que nous portons.

Ces inconvénients sont inhérents à nos institutions politiques, que je n'attaque pas. Une révision constitutionnelle n'y parerait que très-incomplètement. On ne peut pas les écarter tout-à-fait.

Dans cette situation, quelle est la tâche de l'officier ? Quelle est la tâche qui incombe à chacun d'eux dès qu'il revêt l'uniforme et qu'il doit s'appliquer de toutes ses forces à résoudre ? Je crois pouvoir la résumer en ces termes : Nous devons chercher à remplacer par le caractère et par le savoir tout ce qui nous manque à d'autres égards.

Atteindre ce but n'est pas impossible, si la volonté pour cela ne fait pas défaut, comme malheureusement il y en a des indices en différents endroits. Je place le caractère, l'élément moral au plus noble rang des facteurs du succès. Il ne m'appartient pas de vous faire une conférence à ce sujet. Chacun de nous doit ou devrait être au clair sur ce point.

Le savoir, les connaissances scientifiques, nous nous les procurons en partie par ordre, en partie volontairement. Sous le premier rap-

port nous souffrons de grandes lacunes, l'enseignement officiel est insuffisant par raison d'économie. En conséquence, nous devons le compléter de la seconde manière et y mettre d'autant plus de soin. Sans m'abandonner à critiquer la façon dont l'état forme nos officiers, je me permettrai de présenter trois observations principales :

1. De chaque officier entrant au service il devrait être exigé qu'il connaît assez le règlement relatif à son grade pour que, sans l'avoir sous la main ou même dans la poche, il pût complètement instruire les troupes sous ses ordres. Le manque de ce minimum de connaissances devrait être puni.

2. Dans tous les cours pour les officiers on devrait plus travailler que pérorer, plus réfléchir qu'étudier et passer plus de temps sur le terrain que sur les bancs de l'école.

3. On ne devrait pas toujours admettre que les aptitudes militaires des officiers d'état-major, et particulièrement de ceux de l'état-major général soient proportionnées à leur âge et au nombre de leurs étoiles.

On doit renoncer à l'opinion que dans la guerre un mouvement parfaitement régulier ou une diversion profitable puissent avoir lieu sans un exercice fondamental des chefs et des organes directeurs.

J'en viens à mon thème principal, l'augmentation volontaire de nos connaissances, et j'affirme que nous faisons trop peu sous ce rapport, que malgré nos nombreuses fêtes et discours militaires, il nous manque encore beaucoup de vrai et solide patriotisme. Nous cherchons notre perfectionnement dans la science militaire, tantôt chacun pour soi par le moyen des études particulières, ou bien entre camarades par l'organe des sections. Considérons ces deux moyens un peu plus exactement.

Toute étude n'est profitable que si elle poursuit un but, et pour l'atteindre il faut choisir le plus court chemin. Ainsi le but des études particulières de chaque officier doit être de se préparer pour la charge qu'il remplit dans l'armée. Un lieutenant d'infanterie qui lit l'art des généraux en chef ou un capitaine de pontonniers qui s'enfonce dans l'étude technique des armes et de leur construction, de Rustow, Plonnie ou Tellenbach, n'atteindront leur but qu'après de longs détours et en perdant un temps considérable. Le plus grand danger des études privées gît dans la difficulté de savoir bien choisir au milieu de la masse toujours croissante des ouvrages militaires. Par ce motif, le but se trouve manqué pour beaucoup et l'utilité pratique remplacée par un luxe attrayant de science inutile.

Il résulte de là un mal positif en ce que plus d'un, qui a assemblé dans sa tête un chaos de haute stratégie et de tactique, se croit en droit de critiquer à chaque occasion aussi bien ses supérieurs que ses camarades, et fait ainsi infraction à l'esprit de discipline.

Pour parer à ce danger et conduire autant que possible les études privées dans la bonne voie, je propose, sans rien prescrire, les moyens suivants :

1. Les rédactions de nos écrits militaires doivent se donner pour tâche, par des récensions régulières, de diviser et classer d'après leur valeur pratique pour l'étude privée d'une arme et d'un grade, les

productions anciennes et nouvelles de la littérature militaire, et par conséquent exclure de leurs colonnes toute réclame de librairie. La tendance principale de ces récensions doit être de favoriser la divulgation de ce qui est reconnu préférable, et de tenir loin du lecteur, soit par le silence ou par une amère critique, toute polémique médiocre ou partielle.

2. Les bibliothèques militaires doivent autant que possible être décentralisées et rendues plus abordables. Dans leur création il faut moins regarder à la variété des ouvrages et au remplissage du catalogue qu'à leur qualité, je voudrais dire à leur classification. Les meilleurs écrits doivent en tous cas être en plus nombreux exemplaires, être toujours en circulation, à la vérité dans un cercle étroit et pour un long terme.

Je ne m'étendrai pas sur l'avantage que l'officier en service obtient en visitant des champs de manœuvres étrangers ainsi que par la reconnaissance de champs de batailles de la dernière guerre. Un nombre relativement restreint peut entreprendre de pareils voyages, mais par contre, chacun peut, s'il le veut, trouver l'occasion d'améliorer son coup d'œil militaire par des études de terrain dans une zone plus restreinte. Nous ne devons pas oublier, sous l'habit civil, que nous sommes militaires.

L'action des sociétés est plus généralement répandue, je dirais même plus populaire que l'étude privée, et cependant elle n'offre rien de bien brillant. Je ne veux rien dire de la société fédérale d'officiers ou de ses assemblées générales, quoiqu'il y eût beaucoup à dire sur ce chapitre. Les jours de fête ne sont pas des jours de travail. Là où la consommation est la chose principale, la production est reléguée à l'arrière-plan et les résultats sont peu brillants. Les sociétés cantonales avec leurs réunions annuelles et leurs repas obligatoires nous offrent à peu près la même image en raccourci. La somme de leurs résultats est pourtant plus forte malgré une moindre dépense de temps et d'argent. La vie la plus active se produit relativement dans les sections locales, principalement dans les villes. J'ai reçu un certain nombre de rapports de sections, treize en tout. Je n'ai eu aucune communication des cantons de Bâle, Soleure, Neuchâtel, Fribourg, Tessin, Valais, Schwytz, St-Gall et Appenzell. Une partie seulement de ces rapports donnent des détails sur le développement de l'état militaire en général, sur le nombre des sections locales ainsi que sur le nombre des membres et la fréquence des réunions. La plupart des référents se bornent à donner d'une manière plus ou moins détaillée l'indication des listes de tractanda du comité local de leur lieu de domicile. Un d'entr'eux se rendit la chose encore plus commode en envoyant seulement un long rapport de commission sur les articles militaires du nouveau projet de constitution. Dans quelques Cantons on paraît principalement s'occuper de questions relatives à l'organisation et à l'administration, pas toujours sans raison politique ; plus loin, avec des requêtes aux autorités se rapportant plus ou moins aux dernières dispositions législatives.

D'autre part, l'occupation des frontières et les expériences qui en résultent forment le thème principal des relations.

Tantôt les rapports ont un contenu plus historique ou plus scientifique ; d'autres concernent le règlement ou la nouvelle tactique ; d'autres encore diverses questions. Aucune trace de discussion sur les sujets à choisir, ni de critique d'une question donnée ou de rapport étendu.

Cinq rapports seulement donnent quelques appréciations pratiques sur les événements si instructifs de la dernière guerre. Quatre autres mentionnent des marches tactiques qui ont eu lieu ou qui sont à venir. Le jeu de guerre, aussi instructif qu'attrayant, qui dans ces derniers temps s'est répandu si considérablement, surtout dans les cercles d'officiers allemands, n'est pas même mentionné, quoique si je ne me trompe, il ait déjà trouvé des adhérents dans les cantons de Zurich, Berne et Vaud. Cette esquisse de l'activité des sociétés militaires cantonales se distingue à la vérité par la variété des motifs et la richesse des couleurs ; mais l'impression générale est, à mes yeux du moins, peu réjouissante. Il me paraît que nous ressemblons à des papillons voltigeant d'une fleur à l'autre au lieu d'être comme les abeilles, butinant dans chaque coupe de miel et apportant chacune dans sa cellule son tribut à l'édification de l'édifice commun, ou, pour employer une comparaison militaire, que nous sommes comme des groupes de tirailleurs éparpillés en un vaste combat de forêts où la direction uniforme est devenue impossible. En quelques endroits un grand zèle est déployé, quelques bons coups sont donnés, mais quelques groupes faiblissent et le découragement s'empare de plusieurs, parce qu'en somme il n'y a pas de progrès sensible. Il nous manque un plan bien ordonné, la tension constante vers un but déterminé, la marche en avant concentrée sur un point visible à chacun. Nous trouvons partout seulement bonne volonté, mais hasard aveugle des circonstances personnelles et des goûts individuels. Nous oublions que vis-à-vis de chacun de nos adversaires présumables, de même qu'en ce qui concerne la pratique et l'organisation, nous sommes beaucoup trop faibles pour prendre toutes nos aises dans le temps de préparation au combat. La bonne volonté existante est assurément louable, mais le gaspillage des forces n'en demeure pas moins et n'est pas moins regrettable. Avec ces forces et avec un redoublement de dévouement et d'énergie, on pourrait obtenir beaucoup plus qu'on n'a. Je veux essayer de résumer ces idées en quelques conclusions :

1. L'assemblée générale de la société fédérale des officiers ne devrait avoir lieu que tous les 4 ou 5 ans. La simplicité devrait être la caractéristique de cette fête. Les sommes économisées ainsi seraient versées au fond des invalides.
2. La tâche principale d'un comité central plus étendu consisterait dans le choix et dans la rédaction de sujets militaires de concours, ainsi que dans l'appréciation des travaux remis. Les fonds de la société seraient affectés à primer et publier les bons travaux.
3. Les sections cantonales devraient faire chaque année des reconnaissances d'un ou deux jours, soit des marches tactiques, dans lesquelles on bivouaquerait, cuirait et travaillerait ferme au lieu de tant

pérorer. Les affaires de la société se régleraient rapidement à l'arrivée ou avant le licenciement.

4. Les sections locales devraient se réunir régulièrement une fois par mois et se borner aux tractandas suivants :

a) Reconnaissances de terrain avec supposition de combat. Répartition des travaux d'après les grades et les armes. Rapport, critique et discussion.

b) Par le mauvais temps, exercices du jeu de guerre ou conférence sur les combats (par batailles) des guerres de 1866, 1870 et 1871. Tous les autres thèmes seraient laissés aux études privées.

- J'ai promis d'être court. Je tiens parole et je vais terminer. Je n'ai point fait de proposition. Je me borne à exprimer quelques pensées qui trouveront peut-être ça et là un terrain favorable. Mon idée principale est celle-ci : Déploiement plus énergique et plus ferme cohésion des forces. Simplification et rétrécissement de notre champ d'action. Meilleure répartition du travail, et de même que point de coup de feu sans but, point d'activité ni collective ni individuelle sans un objectif clairement déterminé. En premier lieu point de faux amour-propre. Peu d'entre nous sont d'excellents tacticiens ou stratéges ; mais il est possible et il est de notre devoir de nous mettre en mesure de remplir la tâche dévolue à chacun de nous à l'heure du danger. Puisse le Dieu de nos pères faire le reste et protéger notre chère patrie !

† FREY-HÉROSÉE.

Frédéric Frey-Hérosée, colonel fédéral et ancien conseiller fédéral, dont nous avons annoncé la mort, survenue le 22 septembre, était né à Arau en 1801. Il était par conséquent dans sa 72^e année.

Il fit ses premières études à l'excellente école cantonale d'Arau, d'où il se rendit à l'école polytechnique de Paris, puis en Angleterre.

Dès son retour au pays, il se mêla activement aux affaires politiques, surtout aux questions scolaires, et il commença, déjà en 1831, à faire parler avantageusement de lui, comme membre de la direction du collège cantonal d'Arau et professeur de sciences naturelles, plus tard comme membre du conseil de l'instruction publique et du Grand Conseil. Appelé au Conseil d'Etat en 1838, il y remplit, la même année, la charge de landammann et présida, comme tel, la conférence intercantonale de cette époque en vue du concordat monétaire.

Frey-Hérosée, malgré ses fonctions pédagogiques, s'occupait activement aussi de questions militaires. Capitaine d'infanterie en 1830, il passa major fédéral en 1832 et lieutenant-colonel en 1834; déjà en 1839 il obtenait son bâton de maréchal, c'est-à-dire le grade de colonel fédéral. Ce ne fut pas pour lui un motif de repos. Au contraire, c'est à partir de ce moment qu'il prit tout son essor et déploya les talents remarquables qui lui assurèrent pendant de longues années une des premières places parmi les hommes politiques et militaires considérables de la Suisse.

En 1841 comme colonel cantonal argovien, il reçut le commandement